

MMS : Manifeste des Médecins Solidaires
S/C association LaSantéUnDroitPourTous
6 Rue de Balaclava 33800 Bordeaux
0614555478

IMPASSE
des dépassements
D'HONORAIRES

Communiqué de presse du 10 avril 2013 :

Rapport Laurent relatif à l'activité libérale à l'Hôpital :
PAS DE CHANGEMENT POUR LES DEPASSEMENTS !

La commission dirigée par Mme Dominique LAURENT, conseillère d'Etat, chargée de mission sur l'activité libérale à l'Hôpital, vient de remettre son rapport à Mme Marisol TOURAINE, Ministre des Affaires Sociales et de la Santé.

Suite à ses travaux menés durant 7 mois, qui lui ont permis d'auditionner de nombreux partenaires (dont des usagers et des praticiens), les conclusions de son rapport soulignent la nécessité pour l'Hôpital :

- de conserver « à tout prix » en son sein les 2000 médecins dépasseurs qui font une « médecine de qualité supérieure à leurs confrères », qui « réhaussent le niveau de l'hôpital » et qui risqueraient de fuir dans le privé si les dépassements étaient supprimés ;

- de faire passer à un second plan les difficultés d'accès aux soins pour les usagers, notamment dans les secteurs où la médecine en secteur 1 se raréfie.

Les questions relatives aux modes et aux niveaux de rémunération des médecins, à la définition claire de tarifs excessifs restent sans réponse.

Ce rapport est en complet désaccord avec la déclaration solennelle de l'Assemblée générale de l'ONU du 12-12-2012, cosignée par la France ; dans sa résolution « Vers une couverture sanitaire universelle » elle a appelé « chaque état membre de l'ONU à éviter de recourir au paiement direct des soins par les usagers et à financer leur système de santé par le biais de mécanismes plus équitables et solidaires ».

Le MMS prend acte de ce manque d'ambition solidaire, qui méprise l'opinion publique largement majoritaire dans son opposition aux dépassements d'honoraires médicaux.

Les citoyens de France ne sont pas très heureux d'apprendre qu'ils vont sans doute continuer à financer de leurs poches l'augmentation de revenus d'une petite partie des médecins hospitaliers, et qu'ils risquent d'être victimes d'une double peine quand ils seront malades....

Les médecins solidaires, qui pratiquent des tarifs clairement remboursés et qui représentent 75% de l'ensemble des médecins, ne sont pas ravis de constater qu'ils font une médecine de qualité jugée inférieure et que leur sagesse tarifaire ne soit pas reconnue politiquement par un gouvernement à prédominance socialiste.

Pour le MMS (manifeste signé en 2012 par 610 médecins), son comité de pilotage :

Dr Bernard COADOU médecin généraliste et hospitalier retraité, Bordeaux

Pr Jean Claude FAVAREL-GARRIGUES médecin hospitalier retraité, Bordeaux

Dr Philippe GASSER psychiatre Uzès

Dr Marie KAYSER médecin généraliste retraitée, St Jean de Boisseau

Dr Jean-Luc LANDAS médecin anesthésiste réanimateur, Nantes

Dr Baptiste LUACES médecin généraliste, Port Ste Marie

Dr Didier MENARD médecin généraliste, St Denis (93)

à contacter au : 0614555478